



Code d'éthique électronique

Utilisation du Chromebook



Il est de ma responsabilité de prendre soin du Chromebook qui m'a été prêté par l'école, car je travaillerai avec le même Chromebook pendant tout mon parcours scolaire à Samuel-De Champlain.

La recharge et les mises à jour de mon Chromebook doivent être faites à la maison afin que mon appareil soit fonctionnel et prêt à la tâche.



En cas de bris de mon Chromebook, je dois compléter un formulaire de déclaration de bris. Ce formulaire est disponible sur le site de l'école dans le menu "ÉLÈVES", colonne "LIENS". Il est interdit de tenter de le réparer soi-même.

Durant les cours, l'utilisation de mon Chromebook est possible seulement si l'enseignant l'autorise. Autrement, mon Chromebook est fermé.



Durant les cours, mon Chromebook doit être utilisé seulement pour des tâches scolaires : jeux, musique et communication sont interdits.



Pour garder assez de mémoire dans mon Chromebook, il faut privilégier les applications en ligne. Mes fichiers doivent être enregistrés dans Google Drive.



Lorsque j'utilise mon Chromebook, je dois me rappeler la nétiquette, l'ensemble des règles de bonne conduite à observer lors d'interactions en ligne.



L'utilisation de mon Chromebook doit se faire avec civisme. Le monde virtuel laisse des traces. Je dois être conscient que la cyberintimidation est criminelle et que je ne peux diffuser ni photos, vidéos ou enregistrements sonores sans consentement.

Il est de ma responsabilité de gérer mon temps d'écran pendant les pauses. Il faut passer plus de temps dans la vie réelle que virtuelle. La participation à la vie de l'école est essentielle.

